



INVITATION AUX EXPOSANTS

DATES DE L'EXPOSITION : LES 23 ET 24 AOÛT 2010

Qui sera présent ?

Le Congrès annuel 2010 de l'Association canadienne des chefs de police se déroule à Edmonton (Alberta) du 22 au 25 août 2010. Vos hôtes cette année sont la Gendarmerie royale du Canada et le Service de police d'Edmonton. Nous attendons plus de 350 membres délégués.

En plus, les services d'urgence et de police locaux seront également invités au Salon des exposants pendant les heures désignées, le mardi 24 août 2010. La programmation prévue permet aux exposants et aux partenaires financiers de présenter leurs produits et services, et aux hauts dirigeants d'organismes d'application de la loi de prendre des décisions éclairées sur les achats.

Pourquoi avez-vous besoin d'être à ce congrès...

- Afin de promouvoir et présenter vos services et produits à de nouveaux organismes
- Afin d'augmenter votre visibilité dans le milieu de l'application de la loi
- Afin de renforcer votre position de chef de file de votre industrie
- Afin de cultiver les relations existantes et d'en créer de nouvelles

Tarif de location d'un kiosque

Réservez votre kiosque tôt et épargnez !

Inscription hâtive – Location d'un kiosque	CAD 1 550 \$ + TPS de 5%	jusqu'au 30 avril 2010
Location d'un kiosque	CAD 1 650 \$ + TPS de 5%	À partir du 1 ^{er} mai 2010

Lieu de l'exposition

Shaw Conference Centre
9797, avenue Jasper Nord-Ouest
Edmonton (Alberta) T5J 1N9
Tél. : (780) 421-9797 • Téléc. : (780) 425-5121
www.shawconferencecentre.com

HORAIRE DE L'EXPOSITION

Aménagement et montage

Le dimanche 22 août 2010 De 12 h à 20 h
Le lundi 23 août 2010 De 8 h à 10 h

Heures d'exposition

Le lundi 23 août 2010 De 10 h à 15 h 30
Le mardi 24 août 2010 De 9 h à 16 h 30

Les acheteurs régionaux et les services locaux sont invités à visiter le Salon des exposants le mardi 24 août 2010 de 9 h à 15 h 30.

La programmation prévue comprend des pauses rafraîchissement chaque jour, un dîner des exposants le lundi ainsi qu'une réception de clôture le mardi.

Démontage

Le mardi 24 août 2010 De 17 h à 21 h

Note : Étant donné la réception de clôture, la période réservée au démontage sera strictement respectée.

Faites vos plans dès maintenant! Assurez-vous que votre budget comprend votre présence au Congrès annuel 2010 de l'ACCP!

AIRE D'EXPOSITION

Les frais de location d'un kiosque comprennent :

- Un exposant dûment inscrit par kiosque*
- Superficie de 10 pi de largeur par 10 pi de profondeur pour le kiosque (voir le plan)
- Toile de fond de 8 pi de hauteur
- Toiles des côtés de 3 pi de hauteur
- Une table recouverte (6 pi de longueur) et deux (2) chaises
- Rafrâichissements et dîners gratuits pendant l'exposition
- Sécurité de nuit dans le salon des exposants durant l'exposition et pendant le montage et le démontage
- Invitation à assister à la réception du président, le dimanche 22 août, à la soirée provinciale des chefs, le lundi 23 août, ainsi qu'à la réception de clôture, le mardi 24 août
- Nom de votre entreprise dans le site Web du Congrès
- Insigne d'identité pour tous les représentants présents au kiosque (max. de quatre par kiosque)
- Description de l'entreprise (50 mots maximum – anglais seulement) dans le Guide du salon des exposants inclus dans la trousse d'inscription des délégués

* Le coût d'inscription de personnel additionnel est de 300 \$ par personne jusqu'à concurrence de quatre personnes par kiosque.

NOTE : Des frais d'administration de 25 \$ sont perçus pour tout changement de nom du personnel du kiosque reçu **après le vendredi 13 août 2010**.

Les frais de location d'un kiosque d'exposition NE COMPRENNENT PAS :

- La manutention, l'équipement ou les fournitures additionnels, ou les frais de transport
- L'éclairage, les services de transport, d'entreposage ou de courtage, le matériel spécial, les tapis ou les garnitures qui ne sont pas déjà prévus; le déplacement, le transfert, l'enlèvement, l'entreposage, le montage et le démontage du matériel d'exposition ou d'étalage des clients
- Les prises de courant et l'électricité
- Le service de téléphone, les lignes de données informatiques et les services de communication spécialisés
- Les besoins particuliers en personnel de sécurité pour les kiosques ou le matériel d'exposition soit pendant la nuit ou durant l'exposition, outre le service de sécurité de nature générale assuré par la direction du Congrès

Tous les formulaires nécessaires seront disponibles dans la trousse des exposants à partir du 28 mai 2010.

ANNULATION

Si la réservation d'un kiosque est annulée au plus tard le **2 avril 2010**, vous avez droit à un remboursement moins des frais administratifs de 125 \$. Si la réservation du kiosque est annulée entre le 2 avril et le 14 mai 2010, 50 % des frais du kiosque sont remboursés. Il n'y a pas de remboursement si l'annulation est reçue après le 14 mai 2010.

Un avis d'annulation doit être envoyé par écrit au Secrétariat de l'exposition de l'ACCP.

DISPONIBILITÉ DES KIOSQUES

Les formulaires de demande sont numérotés à la réception et les kiosques sont attribués selon le principe du **premier arrivé premier servi**. Afin de réserver un kiosque, vous devez remplir le formulaire de demande de l'exposant (ci-joint), le signer et l'envoyer **avec votre paiement** par télécopieur, par courrier électronique ou par la poste au Secrétariat de l'exposition de l'ACCP.

ASSURANCE

Chaque exposant doit posséder, durant les journées du Salon d'exposition et durant les deux semaines précédant et suivant ces journées, une assurance-responsabilité d'au moins 2 000 000 \$ contre les lésions corporelles et les dommages causés à quelque bien que ce soit. Cette assurance doit couvrir la responsabilité de produits et toutes les opérations rattachées à l'exposition.

Les kiosques se vendent rapidement, agissez MAINTENANT !

LA TROUSSE DES EXPOSANTS

Lorsque la demande est reçue et que les kiosques sont confirmés, une trousse de l'exposant sous forme **électronique** sera disponible en ligne. Une lettre de confirmation de kiosque avec les directives pour accéder à la trousse de l'exposant sera envoyée à la **personne-ressource identifiée**.

La trousse comprend : la confirmation du kiosque, les règles et règlements, un formulaire d'entente, les formulaires de montage du kiosque et du matériel, et la liste des dates d'échéances. Vous y trouverez en plus des formulaires de service au kiosque et les directives d'expédition.

Il faudra, à ce moment, envoyer le(s) nom(s) du personnel du kiosque ainsi qu'une **description de l'entreprise en 50 mots ou moins**, aux fins de la préparation des insignes d'identité et du Guide du salon des exposants.

Assurez-vous de vérifier toutes les dates d'échéance afin de ne pas manquer votre chance de bien promouvoir votre entreprise lors de l'exposition.

HÉBERGEMENT

La direction du Congrès a retenu un bloc de chambres aux hôtels suivants. Ne tardez pas à réserver le nombre de chambres dont vous aurez besoin car le tarif n'est pas garanti après **le 21 juillet 2010**. Vous pouvez faire vos réservations en ligne au www.cacpconference.ca. N'oubliez pas de mentionner que vous participez au **Congrès annuel 2010 de l'ACCP** (CACP 2010 Annual Conference).

Westin Edmonton – Hôtel d'accueil

10135-100^e Rue, Edmonton (Alberta) T5J 0N7

Sans frais : 1-800-937-8461

Tarif : le tarif préférentiel pour le Congrès 2010 de l'ACCP est de 195 \$ (occupation simple/double)

Courtyard by Marriott Edmonton

1, court Thornton, 99^e rue et avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 2E7

Sans frais : 1-866-441 7591

Tarif : le tarif préférentiel pour le Congrès 2010 de l'ACCP est de 175 \$ (occupation simple/double)



NE TARDEZ PAS! RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT !



ÉTAPE 1 :

Remplissez le formulaire d'inscription que vous trouverez dans ce prospectus. Vous pouvez aussi télécharger le formulaire depuis le site Web de l'ACCP à : www.cacpconference.ca

ÉTAPE 2 :

Envoyez votre formulaire dûment rempli avec votre paiement par télécopieur, par courrier électronique ou par la poste au Secrétariat de l'exposition de l'ACCP :

a/s Taylor & Associates

11-5370, chemin Canotek

Gloucester (Ontario) K1J 9E8

Tél. : (613) 747-0262

Télec. : (613) 745-1846

Courriel : cacp@taylorandassociates.ca